

Pourquoi soutenir l'OVEO

Depuis 2005, l'Observatoire de la violence éducative ordinaire (OVEO) informe le public, les professionnels et les politiques à travers ses actions et les articles publiés sur son site : www.oveo.org.

En 2007, l'OVEO a lancé un appel des associations demandant l'interdiction légale des châtiments corporels et autres traitements humiliants, dans la famille comme à l'école et dans toute la société, afin que les enfants et adolescents soient protégés par la loi comme le sont les adultes. La tolérance envers la violence éducative ordinaire est le terreau de la maltraitance caractérisée – celle qui est jugée inacceptable par la société. Infligée à la plupart des enfants pendant toutes les années où leur cerveau se développe, la violence éducative les prépare à devenir eux-mêmes violents et à trouver normal que les conflits se règlent par la violence.

Les **lois d'interdiction**, dont la première a été votée en 1979 par la Suède, sont soutenues par l'OMS, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU, l'UNICEF et le Conseil de l'Europe. Ces lois sont indispensables pour que la violence cesse d'apparaître comme une solution acceptable, dans un monde où les moyens de destruction sont à l'échelle de la planète.

En France, des propositions ont été faites à partir de 2009 et surtout 2016 (historique sur www.oveo.org). **La loi adoptée en juillet 2019** stipule que « l'autorité parentale s'exerce sans violences physiques ou psychologiques ». Son impact réel est difficile à apprécier en l'absence de mesures sérieuses d'information du public et de formation des professionnels. De plus, tout reste à faire dans le domaine des formes de violence éducative que la plupart des adultes continuent à juger acceptables, voire nécessaires ou inévitables (domination adulte, non-respect des droits fondamentaux, contrôle, manipulation, assignations, haine et mépris des enfants ancrés dans la culture).

L'OVEO est une association sans autres moyens d'action que ceux de ses adhérents bénévoles. En tant qu'observatoire, l'OVEO ne dépend d'aucun parti, groupe de pression ou financement extérieur. Il ne préconise et ne représente aucune méthode d'éducation, thérapie ou technique de développement personnel, mais se veut avant tout un lieu de réflexion, d'information et de sensibilisation sur la violence éducative ordinaire **sous toutes ses formes, y compris les moins reconnues et les moins visibles.**

La déclaration de philosophie de l'OVEO est disponible sur www.oveo.org et dans le dépliant **Notre déclaration de philosophie.**

ADHÉRER À L'OVEO

Cotisation annuelle (valable du 1^{er} janvier au 31 décembre) à prix libre. Par paiement sécurisé avec la plateforme HelloAsso sur www.oveo.org ou par chèque à l'ordre de l'OVEO (adresse postale à demander à adhesion@oveo.org).

L'OVEO a été reconnu association d'intérêt général en 2016. N'hésitez pas à poser vos questions à l'adresse adhesion@oveo.org.

SOUTENIR NOTRE ACTION

Si vous avez un peu de temps à consacrer à notre action, vous pouvez participer aux échanges sur le forum de notre **Espace membres** (réservé aux adhérents).

Vous pouvez aussi aider notre petite équipe à alimenter le site www.oveo.org en nous envoyant des textes personnels ou votre *témoignage* (anonyme si vous le souhaitez, sous forme libre ou en réponse au questionnaire du site), *des articles ou liens d'articles* parus dans la presse française ou étrangère sur les sujets traités par l'OVEO, afin qu'ils soient publiés sur le site ou signalés dans notre revue de presse.

Nous souhaitons en particulier: donner des *informations scientifiques* sur les origines, les formes et les conséquences de la VEO et de la domination adulte; publier des *commentaires critiques* sur des livres ou d'autres œuvres culturelles qui prennent position contre elles ou au contraire les préconisent; commenter l'actualité concernant la violence éducative en France et dans le monde.

En adhérant à l'association, vous pourrez participer à la mise au point de *matériel d'information* sur notre plateforme interne d'échanges et de travail (Espace membres); annoncer sur le site de l'OVEO les actions que vous organisez en tant que membre (conférence, stand sur un salon ou forum associatif...); créer un groupe local pour échanger entre adhérents de l'OVEO et agir localement.

Vous pouvez aussi: lire et relayer nos articles déjà parus pour nous aider à faire connaître nos idées auprès des parents, des professionnels (enseignants, éducateurs, médecins...), des élus...; vous abonner à notre *lettre d'information* et la faire circuler; diffuser ce dépliant ou d'autres supports disponibles sur www.oveo.org (à nous demander ou à imprimer vous-même).

CONTACT

Contact local:

Observatoire de la violence éducative ordinaire (OVEO)
contactez_nous@oveo.org
Retrouvez-nous sur Facebook OVEO (@OVEOasso)

Pourquoi appelle-t-on
agression le fait de frapper un adulte,
cruauté le fait de frapper un animal, mais
éducation le fait de frapper un enfant ?



www.oveo.org

Les enfants n'ont pas besoin d'être éduqués,
mais d'être accompagnés avec empathie.

Jesper Juul, auteur de
Regarde... ton enfant est compétent.

Il est urgent de promouvoir
la culture du respect de l'enfant comme
"ultime révolution possible" et comme
élément fondamental de transformation
sociale, culturelle, politique et humaine
de la collectivité.

Maria Rita Parsi, psychologue italienne.

Pourquoi l'Observatoire de la violence éducative ordinaire

L'Observatoire de la violence éducative ordinaire (OVEO) a été fondé en 2005 à l'initiative d'Olivier Maurel, auteur de livres sur la non-violence, puis sur la violence éducative, à la suite de sa découverte de l'œuvre d'Alice Miller.

La **violence éducative ordinaire (VEO)** est la **forme de violence physique et psychologique entre humains la plus courante dans le monde**, puisqu'elle touche presque tous les individus dans toutes les sociétés (à de très rares exceptions près), dès leur naissance et à travers des pratiques très variées. Elle existe dans l'espèce humaine depuis des millénaires, et peut être considérée comme la violence première, socialement acceptée, qui rend possibles et acceptables toutes les autres formes de violence et d'abus de pouvoir, assurant leur transmission de génération en génération. À travers l'éducation, les traditions de domination masculine, d'assignation sexiste, de domination adulte, les valeurs de compétition et de gaspillage se perpétuent dans la culture au détriment de l'entraide, de la solidarité, du respect du vivant. La violence éducative n'est ni nécessaire pour faire un être humain digne de ce nom, ni génétiquement programmée (elle est absente en temps normal chez les grands primates) ; elle peut être combattue et disparaître un jour.

Les châtimements corporels

Ils sont traditionnellement l'une des manifestations les plus visibles de la violence éducative. Leur intensité varie beaucoup selon les époques, les cultures et les familles. La bastonnade, le fouet et d'autres traitements plus violents encore sont couramment pratiqués dans de nombreux pays et étaient largement admis en France jusqu'à une date récente. Mais, pour un petit enfant, chaque agression (même une tape « légère » ou une « petite » fessée) est une atteinte à sa sécurité et à son mode relationnel spontané qui affecte son développement physique et émotionnel.

Violence physique et violence psychologique

De nombreuses formes de violence psychologique sont infligées aux enfants au nom de l'éducation : moquerie, jugements, menaces, cris, punitions, indifférence, retrait d'amour... L'amour conditionnel, le contrôle et la manipulation sont au moins aussi courants que les châtimements corporels, et risquent de se développer encore si nous ne sommes pas vigilants. Cette violence psychologique est une source de stress qui porte atteinte à l'intégrité physique de l'enfant et à son sentiment de sécurité. De plus, il n'existe pas de châtimements corporels sans violences psychologiques associées. Ces deux formes de violence et d'abus de pouvoir ne doivent pas être opposées ni comparées comme si l'une devait être moins grave et plus acceptable que l'autre.

Dans les deux cas, il s'agit pour l'adulte de dominer l'enfant, qui n'est pas reconnu comme un être humain à part entière et comme tel ayant droit au respect, quels que soient ses capacités et ses moyens.

Violence de l'éducation et conséquences pour la société

Tous ces traitements infligés au nom de l'éducation par les personnes responsables de l'enfant et censées le protéger entravent le développement spontané de sa personnalité et compromettent ses relations sociales. L'angoisse qu'ils suscitent est à l'origine de troubles nerveux et du système immunitaire, source de nombreuses maladies organiques, de dépression et d'addictions. La peur, le stress intense et répété s'inscrivent dans la mémoire traumatique, avec des conséquences souvent graves à l'adolescence et à l'âge adulte.

Ce qu'un adulte éprouve lorsqu'il subit une violence quelle qu'elle soit, un enfant le ressent de la même manière. Même si – comme beaucoup d'adultes ! – il ne dispose pas de toutes les connaissances et moyens nécessaires, il demeure égal en droits et en dignité aux autres humains.

La violence éducative se perpétue par l'exemple, de génération en génération.

On ne peut enseigner la non-violence par la violence.

Illustration : Gregory Nemec,
Teachers College Reports,
Columbia University,
Vol. 3, n° 1, hiver 2001 (www.nospank.net).



Infligées dès le plus jeune âge, les violences, punitions et humiliations prédisposent, une fois adulte, à rester dans la logique de la loi du plus fort, en se soumettant à n'importe quelle autorité et/ou en faisant subir à son tour à d'autres (enfants, conjoint, subordonnés, personnes différentes...), consciemment ou le plus souvent inconsciemment, ce qu'on a subi enfant.

Un enfant apprend par imitation, il réagit avant tout, spontanément et dès sa naissance, à ce qu'on lui montre et à ce qu'on lui fait. Sa personnalité et son jugement se forment dans la confrontation avec la réalité du monde, sans qu'il soit nécessaire de lui imposer des frustrations supplémentaires ou de le manipuler sous prétexte de l'éduquer. Si nous lui donnons l'exemple de la violence, du contrôle et de l'abus de pouvoir, nous ne devons pas nous étonner s'il les reproduit tôt ou tard avec les autres ou s'il retourne contre lui-même la violence subie.

Cela ne signifie pas, bien au contraire, qu'il faut laisser les enfants livrés à eux-mêmes : ce serait de la négligence et de l'abandon ; les enfants ont besoin de notre présence affectueuse, de notre exemple et, selon leur âge, de soins attentifs et respectueux. Mais connaître les effets néfastes, à court et à long terme, de la violence éducative, et comprendre en quoi et pourquoi nous la reproduisons nous-mêmes, est un premier pas nécessaire qui nous aidera à **porter un autre regard sur les enfants**, à renouer avec eux des liens de confiance et d'empathie, afin de **trouver d'autres manières de vivre ensemble**.

Le premier effet de la violence éducative ordinaire est que la plupart des individus, à l'âge adulte et même dès l'enfance, l'acceptent et la reproduisent sans se poser de questions : parce qu'ils ont intériorisé la conviction que les traitements subis étaient nécessaires et « mérités » ; et parce qu'il leur est difficile d'affronter l'idée que cette violence aurait pu leur être épargnée. Pourtant, cette idée est libératrice. Une société libre et en paix ne peut être faite que d'individus qui pensent par eux-mêmes, et non basée sur la compétition, l'humiliation et la loi du plus fort.

Nous avons le devoir de faire en sorte que la loi et la société protègent les enfants au moins autant que nous, adultes. Il ne faut pas croire que les violences subies, même « oubliées » ou « pardonnées », ne laissent pas de traces. Toute l'histoire de l'humanité, et aujourd'hui de très nombreuses études scientifiques, prouvent le contraire.

Quelques livres pour mieux comprendre ce qu'est la violence éducative ordinaire, d'où elle vient et comment elle se perpétue :

Olivier MAUREL :

- *La Fessée, questions sur la violence éducative*, La Plage, nouvelle édition 2015.
- *Oui, la nature humaine est bonne !*, Robert Laffont, 2009.
- *La Violence éducative, un trou noir dans les sciences humaines*, L'Instant présent, 2012.

Alice MILLER (www.alice-miller.com), en particulier :

- *Libres de savoir*, Flammarion, 2001 ;
- *C'est pour ton bien* (1984), *L'Enfant sous terreur* (1986), *La Connaissance interdite* (1990) et *Notre corps ne ment jamais* (2000), réunis dans *L'Essentiel d'Alice Miller*, Flammarion, 2011.

Daniel DELANOË

- *Les Châtiments corporels de l'enfant – Une forme élémentaire de la violence*, Érès, 2017.

Plus de ressources et d'informations sur
www.oveo.org